



www.aeroclubandernos.com

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 13 Octobre 2020

Membres du Conseil d'Administration

Présents	Patrick Labouyrie	Président
	Laurent Bareille	Vice-Président
	Kevin Claverie	
	Kevin Dupuch	Secrétaire Général
	Etienne Herber	
	Guillaume Lenoir	
	Jean Michel Rousseau	
	Jean Scherer	Trésorier
Absent Excusé	Hubert Roux	

1. Activité et situation financière du club

a. Au 30 Septembre 2020

L'activité est en baisse par rapport à 2019, essentiellement due au confinement lié à la COVID-19.

A la date du 30 septembre, notre aéroclub a effectué 2201 hdv contre 2497 hdv l'année précédente. Soit une baisse de 296 heures, qui se réduit depuis la sortie du confinement et grâce à une saison estivale très bonne avec une forte activité, supérieure aux années précédentes (+100hdv par rapport à 2019).

L'accident de l'ULM IP pénalise un peu l'activité ULM, logiquement en recul par rapport à 2019.

Il est constaté un manque d'intérêt sur le Tecnam GD qui a du mal à atteindre la barre des 100hdv sur l'année. Le positionnement de cet avion dans le hangar est peut être un des facteurs de cette baisse.

L'activité d'instruction reste sur des proportions habituelles (44%).

Au niveau financier, l'année 2020 se présente correctement malgré la COVID-19. Les rentrées courantes sont en adéquation avec les heures de vol, soit une baisse de 6%. Les dépenses sont, quant à elles, également en diminution d'environ 8%. Le trésorier estime que le résultat comptable, après amortissements, serait légèrement excédentaire, si les 3 derniers mois de l'année ne connaissent pas de mauvaises surprises.

Au global, la situation reste totalement saine et conforme à l'activité effectivement réalisée.

b. Cotisation club 2021

Le conseil d'administration décide de maintenir le tarif des cotisations aéroclub 2021 (jeunes et adultes) au même montant qu'en 2020.

2. Instruction / DTO Aéroclub d'Andernos / Vols de découverte

a. Activité Instruction

L'activité reste soutenue notamment dans la formation d'élèves vers le PPL. Nous avons moins de recrutements d'élèves ab-initio actuellement mais la conjoncture est défavorable. Globalement, le manque d'élèves issus du BIA 2020 (examen éducation nationale reporté au 30/09) n'a pas eu d'impact négatif sur notre activité estivale.

b. Liste 1

Sur proposition du Président et du Responsable Pédagogique, deux demandes de Liste 1 sont déposées auprès du Comité Régional Aéronautique et de la Fédération au profit de :

- Monsieur Etienne Herber
- Monsieur Maxime Camou-Juncas

En fonction de la décision du CRA et de la FFA, le calendrier permettrait d'avoir ces deux futurs instructeurs disponibles pour la saison 2021.

3. Sécurité des vols

a. REX

Hubert Roux, absent excusé, nous a transmis un bilan des REX à ce jour. 22 Retours d'expérience ont été analysés, 2 ayant fait l'objet d'une déclaration obligatoire vers la DSAC/SO (qui a validé nos plans d'actions)

De manière globale, il est constaté énormément d'écarts (signaux faibles). Ces signaux sont de nature à remettre en cause la qualité de notre exploitation et à engendrer des incidents/accidents. Il convient donc à chacun de faire attention à ses comportements et de respecter scrupuleusement, entre autres, les check-list et procédures de notre aéroclub ainsi que les consignes sanitaires en vigueur.

Le CPS ainsi que le Président et le Responsable Pédagogique ont eu plusieurs réunions avec des adhérents pour leur rappeler les consignes en vigueur.

Un courrier papier a été envoyé aux adhérents pour leur rappeler l'importance du respect des règles de notre aéroclub.

En action de sécurité des vols, il est décidé de renouveler en 2021 l'opération mise en place cette année suite à la sortie du confinement, à savoir : 1h d'instruction en vol offerte (25€) pour tout membre de l'aéroclub dans l'année 2021.

4. Atelier Aéronautique / Flotte de l'Aéroclub

a. Point sur les travaux en cours et les travaux à venir.

Les travaux sont toujours réalisés actuellement par l'Atelier Aéronautique. Une visite 500h du DR400 VT a été réalisée, le changement moteur du Tecnam GD ainsi qu'une grosse visite imposant la dépose et la vérification des ailes est en cours.

Une visite 2000h du DR400 YK est prévue à l'issue de ces travaux.

b. Travaux extérieurs

Le départ de Pierre Socasau entraînera de fait, la fin des travaux effectués pour les avions extérieurs.

5. Aérodrome

a. Travaux Piste

La DSAC est intervenue pour vérifier les obstacles perçant la trouée d'envol. La Carte VAC sera si besoin modifiée en conséquence.

Une vérification de l'état de la piste a été faite également et il sera prévu la réfection des V_e et marques latérales de piste ainsi que le changement de quelques balises détériorées avec le temps. Ces travaux nécessiteront la fermeture totale de la piste pour 1 semaine. Elle est envisagée pour début novembre.

Il est également constaté que des sangliers s'invitent sur notre piste plus régulièrement qu'à l'accoutumée. Une battue a été réalisée récemment. Il est donc recommandé de rouler de manière très prudente lors de la remontée de piste 31 et d'éviter cette zone à l'atterrissage et au décollage.

6. Journée des métiers de l'Aéronautique

En raison de la COVID-19 et de l'état actuel du secteur aéronautique, le Président questionnera les partenaires habituels avant de prendre la décision d'organiser notre Journée des métiers de l'aéronautique 2021.

7. Projets d'investissement ULM et Avion.

a. ULM

Après 3 ans d'utilisation du CTSL et 600hdv, il est apparu, hélas, que cet appareil ne répond pas de manière satisfaisante, à la grande majorité des pilotes ULM.

Le dernier incident, qui vient d'immobiliser l'appareil durant 3 mois, a conforté le CA dans l'idée que le club devait mettre à disposition de ses adhérents un appareil, accessible à toutes et tous, connu pour sa fiabilité et la qualité de son service après-vente.

Conformément à l'article 11 des Statuts de l'aéroclub, une consultation des membres faisant de l'ULM a donc été faite sur les propositions suivantes :

- Maintien du CTSL actuel et du Nynja.
- Vente du CTSL actuel et achat d'un Nynja 100cv.

Le sondage réalisé (37 retours sur 53 sondés) montre à 84% que les membres souhaitent la vente du CTSL actuel et l'achat d'un Nynja 100cv en remplacement.

Ce dernier, plus élaboré et rapide, apportera une nette évolution par rapport au Nynja ZD qu'il est prévu de rénover ultérieurement.

Le Conseil d'Administration, au vu de ces résultats, acte la mise en vente du CTSL IP et de l'achat d'un Nynja 100Cv.

La vente du CTSL devrait permettre d'acheter le Nynja neuf sans recours à l'emprunt.

b. Avions

Le Parc avion est vieillissant avec des avions tels que les Cessna et les DR400 qui, pour certains, ont plus de 50 ans. Au-delà de la qualité de ces avions, il convient de pouvoir débiter un renouvellement du parc pour avoir des machines moins bruyantes et plus respectueuses de l'environnement.

De plus, nous constatons tous que « l'aviation bashing » touche aussi notre aviation légère de par la future augmentation du prix de l'AVGAS 100LL proposée par la Convention Citoyenne pour le climat (hausse proposée de +23cts au litre).

Le conseil d'administration, à l'unanimité, acte le fait de travailler sur le renouvellement de la flotte de notre aéroclub par des avions nouvelle génération et moins polluant.

Une première étude a été réalisée courant septembre par Kevin Dupuch, Jean-Michel Rousseau et Jean Scherer.

Cette étude s'est orientée sur l'avion ELIXIR. Cet avion, construit en France à La Rochelle, polyvalent et certifié CS-23 pourrait répondre à une demande concernant l'école (ABL-LAPL-PPL) et les voyages pour les pilotes brevetés.

Cet avion biplace pourrait donc remplacer une partie de la flotte. Une journée de visite et d'essai en vol a été réalisée le 10 septembre dernier.

Il est effectivement constaté que cet avion correspondrait bien à nos attentes de par sa conception robuste et simplifiée (facilité de pilotage, fiabilité, facilité de maintenance et faible coût d'exploitation sont ses grands atouts).

Le Conseil d'Administration, après discussions, constate qu'un seul ELIXIR ne serait pas la bonne option du fait que l'avion pourrait être trop rapidement surchargé par l'école de début et ne pourrait donc pas être disponible pour les pilotes brevetés (ou inversement).

Le Conseil d'Administration souhaite donc une étude sur deux avions (2 en achat, ou 1 acheté + 1 location longue durée).

Dans le cas de l'achat de deux appareils, un recours à l'emprunt sera nécessaire pour un montant estimé à 250k€. La vente de 3 avions sera également nécessaire (2 Cessna + 1 Tecnam). Notre aéroclub n'étant pas endetté actuellement, notre établissement bancaire ne serait pas opposé à la mise en place d'un crédit sur 10 ans.

Enfin, le Conseil d'Administration estime que la décision finale d'achat reviendra à l'Assemblée Générale conformément à l'article 11 des Statuts. Une proposition concrète pourra être faite en Mars 2021 à l'Assemblée Générale.

Le prochain Conseil d'Administration permettra de présenter une étude plus complète.

8. Questions et Informations diverses

- Un nouveau photocopieur neuf central sera mis en place prochainement dans le cadre de notre contrat avec RICOH.

**Prochaine réunion du Conseil d'Administration
Prévue avant fin décembre 2020**